



Cahier des Clauses Techniques Particulières

Centre socio culturel d'Aussac-Vadalle

Introduction

Le centre socioculturel d'Aussac-Vadalle a été réalisé en 2006.

L'utilisation récurrente du centre nécessite une remise en peinture de la grande salle, pour les murs intérieurs, les encadrements des portes bois sur les deux faces et la tuyauterie du chauffage qui est apparente dans la grande salle.

La superficie total des murs est de **242 m²**.

Le nombre d'encadrements de portes à repeindre est de **6**.

Le linéaire de tuyau à peindre est de **40 m**.

Les entreprises devront fournir un prix ferme et forfaitaire pour l'ensemble des travaux à réaliser selon les recommandations du présent document.

Les entreprises pourront visiter les lieux avant remise de leur offre.

Généralités

L'entrepreneur devra respecter les fascicules techniques du Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) approuvés par Décret et applicables aux marchés de travaux de Bâtiments et T.P. et les normes et DTU en vigueur notamment le DTU 59.1 : Peinture et les règles UNPVF.

Mise en œuvre technique

L'entrepreneur étant un spécialiste avisé et expérimenté, d'une pratique éprouvée, et ses connaissances lui font un devoir de signaler au maître d'ouvrage, les manques de compatibilités, insuffisances ou omissions qui pourraient apparaître dans les systèmes prescrits.

L'offre de l'entrepreneur devra comprendre tous les travaux de peinture ainsi que tous travaux préparatoires nécessaires pour lui permettre de livrer les prestations demandées entièrement finies dans les règles de l'art.

Dans le cadre de l'exécution de ses travaux, l'entrepreneur aura implicitement à sa charge et sans ordre spécial ni supplément de prix, l'exécution de tous travaux préparatoires même non mentionnés au présent CCTP tels que nettoyage de taches éventuelles, isolation des traces de rouille le cas échéant, isolation des taches d'humidité accidentelles et localisées, etc.

L'entrepreneur aura implicitement à sa charge tous échafaudages et autres agrès nécessaires à la parfaite réalisation des travaux.

Tous les ouvrages sont prévus avec une finition soignée. L'entrepreneur aura implicitement à sa charge l'exécution de tous travaux préparatoires, apprêts, ponçages intermédiaires, etc., nécessaires pour obtenir un aspect fini sans aucun défaut. Si pour obtenir ce résultat, une couche supplémentaire d'enduit ou de peinture était nécessaire, elle serait à la charge de l'entrepreneur.

Protection des installations

L'entreprise devra prendre toutes les précautions qui s'imposent pour assurer la protection de tous les ouvrages qui pourraient être tachés ou attaqués par les peintures ou autres produits employés.

Elle devra, le cas échéant, après exécution de ses travaux, enlever toutes les taches ou traces de peinture sur tous les ouvrages imparfaitement protégés.

Ces nettoyages ne devront en aucun cas détériorer les ouvrages, notamment les vitres qui ne devront pas être rayées.

Tous les articles de ferrage et quincaillerie mobiles devront être nettoyés et grattés dès la finition des peintures, afin d'assurer leur fonctionnement normal.

Contenu de l'offre

Les travaux comprennent pour la grande salle les prestations suivantes :

- Préparation de tous les supports destinés à être peint,
- Mise en peinture des murs,
- Mise en peinture des encadrements de portes intérieures bois,
- Mise en peinture des canalisations de chauffage

Garantie

L'Entrepreneur restera soumis aux obligations de la garantie biennale quant à la qualité des produits et préparations utilisés.

Nettoyage de fin de chantier

L'entreprise est tenue de procéder aux nettoyages du chantier consécutifs aux travaux.

Décomposition des travaux de peinture

Laque sur toile de verre et panneaux BA13

Revêtements muraux sur une trame en textile de verre encollée sur murs ou sur BA 13,

Ce poste inclut :

Rebouchage, ponçage.

Peinture acrylique 2 couches, finition couleur satinée, ***couleur à définir par le maître d'ouvrage***.

Peinture tuyauterie

Peinture sur tuyauterie apparentes.

Ce poste inclut :

Dégraissage, ponçage et reprise minimum.

Impression couche d'accrochage et préparations.

Laque deux couches finition satinée.

Peinture sur menuiseries encadrement portes.

Peinture sur encadrement de portes bois

Ce poste inclut :

Le rebouchage au mastic pour rectifier les marques avant mise en peinture si nécessaire.

Le ponçage à sec et au papier abrasif.

Finition en 2 couches de peinture satinée ***couleur à définir par le maître d'ouvrage***, à base de liants acrylique en phase aqueuse (aspect tendu).

Classification AFNOR NF T36-005 : Famille I, Classe 7b2.

Teneur en COV ≤ 30 g/l

Certification NF Environnement exigée.

Délais

L'Entrepreneur devra réaliser les travaux dans un délai maximum de deux semaines. Le point de départ de ce délai fera l'objet d'une proposition de l'entreprise dans son offre.

La commune d'Aussac-Vadalle souhaite que les travaux soient achevés avant le 31 juillet 2021.